



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 mai 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, Mme Janine BESSIS, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, Mme Françoise MANSAT, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, M. Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Gaston FOUCHERES, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Nicole MOSSON, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Norbert CHEVIGNY, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Philippe BELLEVILLE., M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG, M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Hélène ROY, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Jean PERRIN pouvoir à M. François NOWOTNY, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY, Mme Claude-Anne DARCIAUX pouvoir à Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Christian PARIS pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Demande de subvention de la Boutique de Gestion - Accueil de porteurs de projet et accompagnement de créateurs d'entreprises

La Boutique de Gestion de Côte d'Or, représentée par son Président, M. François Battault, sollicite du Grand Dijon l'attribution d'une subvention de 20.400 € pour l'année 2007.

Pour mémoire, l'action de la Boutique de Gestion s'organise autour de trois axes :

- ✓ l'accueil des porteurs de projets
- ✓ l'accompagnement dans la démarche de création
- ✓ le suivi en développement de l'entreprise

La demande formulée est fondée sur les résultats engrangés en 2006 et les objectifs prévus en 2007 :

ACTIVITE GRAND DIJON				
	<i>Année 2004</i>	<i>Année 2005</i>	<i>Année 2006</i>	<i>Année 2007</i>
Accueils	90	195	214	240
Accompagnements	53	130	150	170
Création d'entreprises	22	35	39	42
Emplois créés	29	48	51	

Il convient de souligner que l'action menée par l'Association Boutique de Gestion de Côte d'Or a contribué en 2006 à la création de 39 entreprises générant 51 emplois sur le territoire du Grand Dijon.

La Boutique de Gestion propose une participation du Grand Dijon calculée de la manière suivante :

- accueil de 50 porteurs de projet du Grand Dijon
(soit 120 € par accueil) 6.000 €
- accompagnement de 20 porteurs de projet du Grand Dijon
(soit 720 € par porteur de projet) 14.400 €

Les partenaires locaux apportent un soutien à la Boutique de Gestion à différents titres, comme l'indique le budget prévisionnel 2007.

A noter que le Conseil régional de Bourgogne intervient dans le cadre des emplois tremplins, de l'accompagnement de créateurs issus des quartiers et du suivi post création de certaines entreprises.

Le Conseil général de la Côte d'Or accompagne quant à lui, des bénéficiaires RMI qui ont un projet de création d'entreprise.

A ce jour, le Grand Dijon a soutenu la Boutique de Gestion de Côte d'Or en partenariat avec le Pôle d'Economie Solidaire et l'ADIE, pour des actions d'animation, de sensibilisation organisées dans les quartiers relevant de la Politique de la Ville.

En 2006, sur une demande de subvention de 25.500 € (dont 7.000 € pour la Boutique de Gestion), le Grand Dijon a versé une participation de 24.000 € au Pôle d'Economie Solidaire (au titre de l'action « La création d'activité dans les quartiers »).

La Boutique de Gestion ne souhaite pas continuer ce projet, car les Jeunes Entrepreneurs de France prendraient en charge cette action.

Il est proposé de contribuer au fonctionnement de La Boutique de Gestion de Côte d'Or pour l'année 2007, au titre de l'accueil des porteurs et de l'accompagnement des créateurs de projets à hauteur de 20.400 €. Cette participation s'inscrit dans le plan de financement suivant :

<i>Partenaires financiers</i>	<i>Part en %</i>	<i>Montant des participations</i>
DDTEFP	2,3	5.000
ANPE	36,4	80.000
FSE	6,8	15.000
AGEPIH	9,1	20.000
BDPME	2,0	4.500
IFG	2,2	4.900
Conseil régional de Bourgogne (toutes aides confondues)	20,5	45.000
Conseil général de la Côte d'Or	11,4	25.000
Grand Dijon	9,3	20.400
TOTAL	100	219.800

Il pourrait être envisagé de conditionner le versement de la somme demandée à la présentation de justificatifs sur l'atteinte des objectifs, selon les modalités suivantes :

- 50 % de la subvention (soit 10.200 €) dès lors que la moitié des objectifs prévus en 2007 ont été réalisés ;
- le solde sur présentation d'un bilan faisant apparaître les résultats obtenus à hauteur des objectifs prévus, en matière d'accueils, d'accompagnements et de créations d'entreprises, ces actions ayant été porteuses de créations d'emplois sur l'agglomération dijonnaise, au minimum égales à l'année 2006 (soit 51 créations).

Vu l'avis du Bureau,

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

- **de verser** une subvention de 20.400 € à la Boutique de Gestion de Côte d'Or selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIN 2007



[Handwritten signature]



Publié le 30 MAI 2007
Déposé en Préfecture le

3.3 – ELEMENTS FINANCIERS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

3.3.1 Les éléments financiers :

Budget 2004, 2005, 2006

	Année 2004	Année 2005	Année 2006
Budget	118 650	164 260	217 000
Progression annuelle		38%	32%

VU pour être annexé à délibération
du Conseil du : 24-5-07
DIJON, le : 30 MAI 2007
LE PRÉSIDENT,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIN 2007



Budget prévisionnel 2007

Produits		Charges	
DDTEFP chèques conseil	5 000 €	Fournitures	3 000 €
ANPE	80 000 €	Loyer +charges	19 000 €
FSE	15 000 €	Location matériel	400 €
AGEFIPH	20 000 €	Maintenance	1 100 €
BDPME (PCE)	4 500 €	Assurance	3 000 €
IFG	4 900 €	Documentation	500 €
		Colloque	500 €
Conseil Régional Emploi tremplin	31 000 €	Publications	1 400 €
Conseil Régional (PACQ)	7 000 €	Frais de déplacement	10 000 €
Conseil Régional (suivi APH)	7 000 €	Réception	2 000 €
Conseil général (suivi RMI)	25 000 €	Poste télécom	4 400 €
Grand Dijon (accueil accompagnement)	20 400 €	Cotisation	3 000 €
		Honoraires	3 000 €
		Formation	3 500 €
		Salaires	88 000 €
		Charges	75 000 €
		Amortissements	2 000 €
TOTAL	219 800 €	TOTAL	219 800 €